



REVUE DE PRESSE 8 JANVIER 2023

Pierre Oliver : « Je crois à un apaisement équilibré »

Le maire LR du 2^e qui formulait ses premiers vœux en public a choisi ce jeudi soir l'amphithéâtre de l'Université catholique de Lyon pour rassembler un panel de plus de 400 habitants.

« Être utile au quotidien, être un point de contact, être à portée d'engueulade », voilà l'idée que Pierre Oliver, maire LR du 2^e, se fait de sa fonction. Au sein d'un discours où il a égrené les actions menées envers « les enfants, les seniors et tous ceux entre les deux » ainsi que les projets à venir, Pierre Oliver a évoqué la sécurité. « Je suis pleinement mobilisé. Ce combat est essentiel pour nos libertés. Grâce à ces efforts, la délinquance a baissé de près de 30 % dans le 2^e. La présence des forces de police sur le terrain est en hausse et les effets sont déjà visibles. Nous continuerons de porter vos intérêts auprès de la mairie centrale avec les moyens qui sont les nôtres, et nous nous assurons, croyez-moi, des résultats ! » Ce qui lui a valu des applaudissements nourris.

Piétonnisation : pas au détriment de la mobilité

Le président des Républicains à Lyon se dit prêt à accompagner les projets globaux de végé-



Les élus du conseil autour du maire du 2^e Pierre Oliver (LR), Grégory Doucet, maire EELV de Lyon, Thomas Rudigoz, député, et Olivier Artus, recteur de l'UCLY. Photo Progrès/Nadine MICHOLIN

talisation et se réjouit, comme Grégory Doucet, que la place Bellecour ait terminé en tête des sondages du budget participatif. Toutefois, le maire du 2^e a marqué sa différence et conquis une partie de l'assistance : « Cela ne doit pas se faire au détriment de la mobilité et des libertés de chacun, et donc ne pas passer par une piétonnisation systématique et totale de la Presqu'île. Je suis prêt à accompagner la mairie centrale et la Métropole sur le projet Apaisement Presqu'île,

mais je serai ferme sur mes positions. Je crois à un apaisement équilibré, comme celui du modèle des zones de rencontre. Je suis en faveur d'une vitesse apaisée des véhicules en centre-ville, mais contre la suppression de centaines de places de stationnement en souterrain. Cette mesure arbitraire risque de mettre en péril le petit commerce et l'artisanat qui font aujourd'hui l'animation du cœur de la Presqu'île. »

N. M.

La rue de la Ré piétonnisée de bout en bout : le maire en rêve

Une rue de la République 100 % piétonne. C'est le souhait du maire (EELV) de Lyon comme celui d'une majorité de Lyonnais ayant participé à la concertation sur l'apaisement de la Presqu'île.

Le cœur de Grégory Doucet penche largement en faveur d'une piétonnisation totale de la rue de la République depuis la place Bellecour jusqu'aux Terreaux, en passant par Cordeliers. Un scénario qui reviendrait à fermer la circulation rue Grenette, pour détourner par cette voie, les lignes de transports en commun.

Restitution de la concertation en février

C'est ce qu'il a affirmé en marge de la cérémonie des vœux à la presse, ce mercredi. Mais pour le moment, rien n'est fait. Et la position du maire de Lyon reste un vœu... Même s'il est partagé par une majorité de

Lyonnais ayant participé à la concertation autour de l'apaisement de la Presqu'île lancée à l'été dernier. C'est ce qui devrait être annoncé lors de la restitution du bilan de la concertation par la Métropole de Lyon en février. Ensuite, les arbitrages devront encore être faits quant aux scénarios proposés pour « transformer » ce bout de Presqu'île.

Point noir

Le fait est que dans ce secteur entre Bellecour et Grenette, le diagnostic était sans appel avec des conflits d'usage bien identifiés entre voitures, bus, cyclistes, piétons qui transitent par là et doivent cohabiter. Sans compter les 10 000 véhicules jour qui passent par la rue Grenette. Un point noir à corriger, expliquaient en lançant la concertation sur la « Presqu'île à vivre », Grégory Doucet et Bruno Bernard dont le but affiché était de « prioriser les piétons et les modes doux » et de « rééquilibrer les modes de déplacements ».

T.V.



Place des Cordeliers. Dans ce scénario proposé à la concertation, la rue Grenette est fermée aux voitures. Photo Progrès/FOLIA - Urbanisme, paysage

Vers une rue de la Ré 100 % piétonne : les commerçants de Presqu'île vent debout contre les déclarations du maire de Lyon

Deux jours après avoir dévoilé avant l'heure les résultats de la concertation sur le projet de piétonnisation totale de la rue de la République, Grégory Doucet, EELV, se prend un retour de bâton des commerçants de la Presqu'île.

En révélant le bilan de la concertation sur l'apaisement de la Presqu'île, avant la date officielle de restitution par la Métropole de Lyon prévue en février, le maire de Lyon aurait-il mis la charrue avant les bœufs ? Peut-être. En tout cas, il a agacé. Et certains, parmi lesquels Olivier Michel, directeur de My Presqu'île, la structure de management de centre-ville de la Presqu'île de Lyon, n'ont pas tardé à réagir, lui reprochant notamment de jouer seul, dans son coin, sans tenir compte des partenaires engagés sur le projet.

Lors de ses vœux à la presse, Grégory Doucet a en effet dévoilé que la majorité des Lyonnais ayant participé à l'enquête s'étaient positionnés en faveur d'une rue de la République totalement piétonnisée. Un scénario qui a aussi les faveurs du maire lequel, ce jour-là, a plaidé pour une rue de la République dans sa partie nord, entre Cordeliers et Hôtel de Ville, entièrement délimitée de la circulation. Un scénario qui prévoit également la coupure de la circulation automobile et le report des lignes de transports en commun sur la rue Grenette. Quid des 10 000 véhicules jour qui transitent actuellement par là ? Ce n'est pas la seule ques-

tion que pose cet aménagement. Loin de là.

« Ce projet menace la bonne irrigation du secteur Terreaux/Bas des Pentes »

Plusieurs fois déjà, *Le Progrès* s'en est fait l'écho : le sujet constitue, depuis l'été dernier, « l'un des points de crispation majeur du projet », commente dans un communiqué le président de la plus grosse association de commerçants. Pour preuve, le sondage réalisé auprès des commerçants et le positionnement collectif de ses administrateurs en défaveur du scénario de piétonnisation de la rue de la République.

« Ce projet menace la bonne irrigation et fréquentation de l'ensemble du secteur Terreaux/Bas des Pentes et risque d'isoler des flux de visiteurs des centaines d'artisans et commerçants indépendants ou d'enseignes du secteur. Ce projet porte atteinte à la mobilité des voyageurs visiteurs ou clients mais également aux entreprises et à leurs collaborateurs qui empruntent ou transitent via ces parcours de transports en commun très utiles, différents dans leur desserte et complémentaires des parcours du métro A », écrit encore Olivier Michel.

Il voit dans la prise de parole du maire « un point de rupture de confiance concernant le respect du processus de concertation » et s'interroge « sur l'alignement avec l'avis et le positionnement des autres acteurs institutionnels impliqués et compétents sur le projet urbain « Presqu'île à Vivre » ou concerné par le projet de piétonnisation de la rue de la République, à savoir la Métropole de Lyon, et le Sytral. »

Selon la concertation menée sur l'apaisement du cœur de la ville de Lyon, 60% des personnes interrogées souhaitent que la rue de la République soit entièrement piétonne.

Promesse de campagne de la majorité écologiste, la piétonnisation du centre-ville n'a pas encore débuté à Lyon. Si une présentation générale du projet et des remontées de la concertation qui s'est terminée le 30 octobre est prévue pour février, on en sait déjà un peu plus sur ce qui s'annonce être l'un des plus grands chantiers du mandat de Grégory Doucet. Le maire de Lyon a évoqué mercredi la possibilité de rendre piéton l'ensemble de la rue de la République, y compris le tronçon entre la rue Grenette et l'Hôtel-de-Ville, seule partie encore accessible aujourd'hui aux transports en commun et aux taxis. *«Le résultat de la concertation est que plus de 60% des personnes interrogées sont favorables à ce que la rue de la République devienne dans son intégralité piétonne»*, a plaidé l'édile EELV qui a assuré que cette piétonnisation allait se faire.

Des voies de circulation supprimées ?

Reste désormais à savoir où passeront les bus et taxis qui circulaient encore aujourd'hui dans cette artère principale de la Presqu'île de Lyon. Les scénarios envisagés lors de la concertation prévoyaient de les déporter vers la rue Grenette, seule voie permettant actuellement de traverser le centre de Lyon dans le sens ouest-est entre Bellecour et l'Hôtel-de-Ville. Cette rue toujours ouverte aux voitures deviendrait ainsi réservée exclusivement aux transports en commun et aux cyclistes.

La Presqu'île en chantier pendant les municipales de 2026

L'ensemble des détails sur ces aménagements sera rendu public en février. Quant au calendrier de piétonnisation, Grégory Doucet assure qu'il *«n'est pas fixé»*, mais prévoit de mettre en place une méthode *«des gains rapides. C'est-à-dire de commencer par des sites où elle peut se faire rapidement»*.

Les travaux de plus grande ampleur pourraient eux prendre un peu plus de temps. Seront-ils réalisés pendant ce mandat, c'est-à-dire avant 2026 ? La question reste ouverte. Selon nos informations, l'idée de commencer de grands travaux, qui vont paralyser le centre-ville, peu de temps avant la prochaine élection municipale, inquiète au sein des majorités écologistes de la ville de Lyon et de la métropole. Au printemps prochain, le Grand Lyon doit également présenter son projet de réaménagement de la rive droite du Rhône. Projet qui prévoit de réduire la place de la voiture sur ce côté du fleuve et dont les aménagements définitifs sont attendus pour 2025.

À Lyon, la Presqu'île perd des habitants d'année en année

Selon les derniers chiffres du recensement de l'Insee, la capitale des Gaules continue de gagner des habitants, sauf en son cœur.

L'attractivité lyonnaise aurait-elle du plomb dans l'aile ? Les chiffres du recensement 2020 de l'Insee qui viennent d'être publiés mentionnent en tout cas une baisse de la population dans l'hyper centre de Lyon. La Presqu'île ainsi que le plateau de la Croix Rousse ont ainsi perdu des habitants par rapport au précédent de 2014.

Avec une baisse de 1,1% et désormais 30.108 habitants, le 1^{er} arrondissement devient le moins peuplé. *«On en a vu les conséquences récemment avec la fermeture de l'école Lévi-Strauss et de plusieurs classes à l'école Lamartine»*, observe Pierre Oliver, maire du 2^e arrondissement - qui englobe la partie sud de la Presqu'île - et chef de file LR au conseil municipal.

AirBnB, rodéos et circulation difficile

Un 2^e arrondissement où le développement de la Confluence peine d'ailleurs à compenser les départs du secteur Bellecour-Jacobins. La population y stagne, après une baisse sur la période précédente. L'élue pointe le développement des meublés de tourisme et des locaux de bureaux remplaçant les logements, mais aussi les contraintes de la vie en ville avec une accessibilité réduite, des nuisances sonores et l'insécurité liée à *«une série de rodéos urbains incessants entre 2018 et 2020»*. Contactée par *Le Figaro* à ce sujet, la mairie écologiste de Lyon, entrée en responsabilité en 2020, n'a pas répondu à nos sollicitations pour l'instant.

C'est sur le plateau de la Croix Rousse que la chute est la plus marquée. Avec une baisse de 1,3%, à 36.094 habitants. Une tendance que ne ressentent cependant pas les agents immobiliers interrogés sur ces secteurs. *«L'échappée vers la verdure post-covid est aujourd'hui terminée»*, assure Franck Vitali, du réseau Century 21.

2300 néo-Lyonnais par an

Ce qui est sûr c'est qu'au global, les Lyonnais sont toujours plus nombreux. Près de 15.000 de plus en 6 ans, pour une population totale de 528.633 habitants. Dont la majorité dans le 3^e arrondissement, plus peuplé à lui seul que des villes comme Roubaix, Créteil ou Poitiers avec ses 102.789 habitants.

La plus forte progression revient très largement au 5^e arrondissement, qui a gagné plus de 10.000 habitants pour dépasser les 50.000, davantage grâce au développement du quartier du Point du jour que dans le Vieux Lyon. Le 7^e continue aussi de progresser (84.788 habitants) après l'explosion de la période précédente liée à la requalification de nombreuses friches au sud de la voie ferrée.

Idem pour les 6^e (53 448 habitants), 8^e (86 996) et 9^e arrondissements (53 174) ; ce dernier profitant entre autres des programmes immobiliers sur bords Saône.

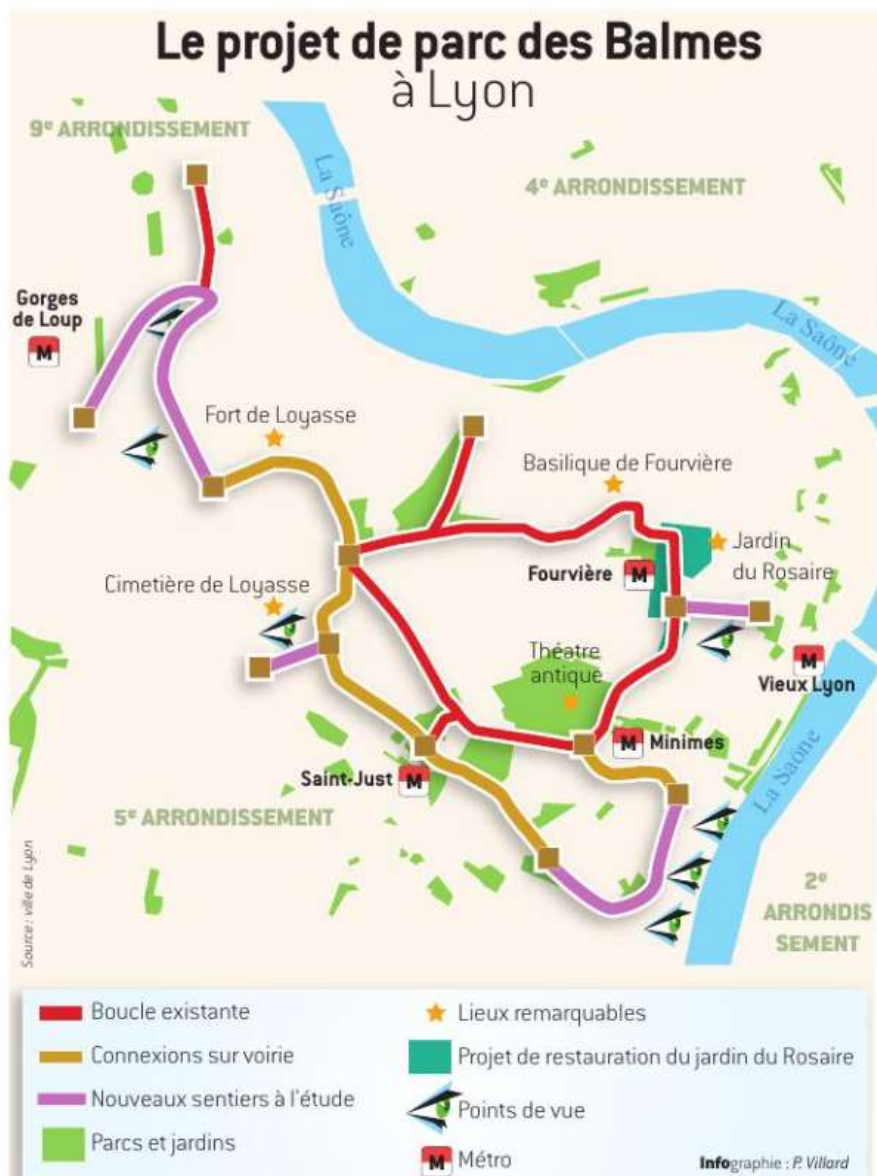
Parc des Balmes : à quoi va ressembler cette trame verte ?

Découvrir des lieux où l'on ne va jamais. C'est un peu la marque de fabrique du futur parc des Balmes que la ville de Lyon souhaite aménager entre les 5^e et 9^e arrondissements. Composé de cheminements ponctués eux-mêmes de vues incroyables sur Lyon, ce nouvel aménagement au cœur des balmes de Fourvière sera évoqué par les élus des arrondissements dès mardi, puis par ceux de la ville de Lyon au prochain conseil municipal. Une première tranche devrait être engagée en 2024.

C'est un nouveau parc que la ville de Lyon entend aménager sur les hauteurs de la colline de Fourvière dans les 5^e et 9^e arrondissements. Et pour lequel les conseillers municipaux et avant eux les conseillers d'arrondissement sont invités à se prononcer à partir de la semaine prochaine. Un feu vert, s'il est donné, qui permettrait à l'exécutif de lancer un marché de maîtrise d'œuvre, capable de réfléchir à la faisabilité du futur parc fait de cheminements nouveaux, de jardins et de vues à couper le souffle. L'idée n'est pas nouvelle, elle aurait été esquissée dès 1911, tandis qu'une étude aurait été réalisée par la Communauté urbaine à la fin des années 1980. Sans suite. « Moi je l'ai imaginée pendant le confinement », indique Nicolas Husson, élu du 5^e, qui pilote le projet.

Point de départ, la place Abbé-Larue

2023 devrait être consacrée aux études et à la conception. Sur la base d'un possible parcours séquencé qui prend la forme d'une boucle existante et de cheminements à créer entre le quartier Saint-Irénée et la rue Sergent-Michel-Berthet. « C'est un trajet en partie haute, dessiné à une centaine de mètres au-dessus de la Saône », précise l'élu. Avec un point de départ qui se situe place Abbé-Larue, puis vers le jardin des Curiosités considéré comme « l'appartement témoin du parc des Balmes » et enfin vers le bastion de Saint-Just, emprise pour l'instant



Les Halles du Grand Hôtel-Dieu tirent le rideau

C'était dans les tuyaux depuis plusieurs mois. Ouverts en décembre 2018, les 1 200 m² dédiés à la gastronomie n'avaient pas trouvé leur public.

La mayonnaise n'aura décidément pas pris. Le 31 décembre 2022, après quatre années d'exploitation en demi-teinte, les Halles du Grand Hôtel-Dieu ont définitivement mis fin à l'aventure gastronomique qui liait les neuf boutiques. Seule la brasserie Le Théodore continue à recevoir des convives.

« C'est un accident dans la vie de nos entreprises »

« C'est un accident dans la vie de nos entreprises », lance Françoise Pignol. Deux ans avant la fin du bail, la directrice générale de la Maison Pignol a décidé, comme les autres membres du Groupement d'intérêt économique (GIE), de se désengager en un accord avec le bailleur, la société Scaprim, qui assure la gestion des locaux pour le Crédit Agricole. « Il vaut mieux prendre des décisions économiquement plus rationnelles, avant que cela ne devienne pénalisant pour l'entreprise », ajoute la dirigeante, non sans amertume.

« Je suis fier de ce que j'ai fait »

C'était dans les tuyaux depuis plusieurs mois, et les fermetures successives des boutiques Trolliet, Vianey et Cerise et Potiron. Depuis la rentrée de septembre, ne restaient que le traiteur Pignol, la fromagerie de la mère Richard, la cave Guyot et la boulangerie Pozzoli. Autant de bou-



La photo de famille qui réunit les personnalités. Inauguration des Halles du Grand Hôtel-Dieu à Lyon. Photo Progrès/Joel PHILIPPON



Depuis la rentrée de septembre 2022, les Halles sonnaient un peu creux. Photo Progrès/Maxime JEGAT

tiques garantes du prestige de la gastronomie lyonnaise, qui n'auront pas su convaincre. « Je suis fier de ce que j'ai fait. On a fait une erreur, qui n'en fait pas ? » confiait à l'automne Jean-Paul Pignol, qui cherchait alors à « se retirer avec élégance » d'une affaire aux « loyers exorbitants ».

Crises successives

Problème de concept ? Prix trop élevés pour espérer fidéliser une clientèle lyonnaise ? Manque de vi-

sibilité ? La raison de l'échec tient un peu de tout cela, sans doute. Pour les commerçants, l'explication est surtout conjoncturelle. Les Gilets Jaunes, qui ont meurtri la Presqu'île des week-ends durant, puis le Covid, ont éloigné touristes et habitués potentiels. « Les gens avaient beaucoup de mal à trouver l'entrée », regrettait également Jean-Luc Vianey, contraint de placer sa boutique en liquidation judiciaire le 14 septembre dernier, faute de

« J'espère que ce lieu va trouver un nouveau souffle, avec un autre concept qui puisse attirer du public. »

Pierre Oliver, maire (LR) du 2^e arrondissement

rentabilité. Et le poissonnier meilleur ouvrier de France d'ajouter : « Au début, il y a eu aussi un petit boycott des Lyonnais sur le lieu, qui n'avaient pas accepté que cela soit transformé en autre chose qu'un hôpital. »

« C'est une succession d'événements qui a fait que la greffe n'a pas pris, analyse de son côté Pierre Oliver, maire (LR) du 2^e arrondissement. Le site est remarquable, c'est vraiment dommage car la période n'a pas été bonne. »

LES DATES CLÉS

- **19 décembre 2018** : ouverture des Halles du Grand Hôtel-Dieu par un Groupement d'intérêt économique (GIE), mené par le traiteur Jean-Paul Pignol. Avec des boutiques de prestige : Pignol, la mère Richard, Vianey, Trolliet, Guyot, Pozzoli, Voisin et la brasserie Le Théodore.
- **11 février 2019** : inauguration officielle par David Kimelfeld, président de la Métropole de Lyon.
- **19 octobre 2019** : ouverture de la Cité internationale de la gastronomie.
- **6 juillet 2020** : fermeture définitive de la Cité de la gastronomie.
- **26 juillet 2022** : liquidation judiciaire de la boutique Trolliet.
- **14 septembre 2022** : liquidation judiciaire de la boutique Vianey.
- **20 octobre 2022** : réouverture de la Cité internationale de la gastronomie, autour de trois expositions. L'accès sera gratuit jusqu'au 27 novembre.
- **31 décembre 2022** : fermeture définitive des Halles du Grand Hôtel-Dieu.

L'avenir de ces 1 200 m² dans leur écrin historique repose dans les mains de Scaprim. « J'espère que ce lieu va trouver un nouveau souffle, avec un autre concept qui puisse attirer du public, glisse Pierre Oliver. L'Hôtel-Dieu mérite de vivre, d'être un vrai lieu touristique. J'espère que le propriétaire saura faire rayonner l'équipement. » À l'heure où nous écrivons, la Métropole de Lyon n'a pas répondu à nos demandes de réaction.

Clémence OUTTERYCK